



Ville de METZ

Pôle Éducation

Service Temps Scolaires et Bâtiments

B.P. 21025 - 57036 METZ CEDEX 1

Tél : 0800 891 891

Email : cartescolaire@mairie-metz.fr

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

ENFANTS MESSINS

Date limite de dépôt au Service Temps Scolaires et Bâtiments : le **07 MAI 2021 au plus tard**

NOM	Prénom	Date de naissance	Nom de l' <u>école demandée</u> :
			Maternelle
			Elémentaire
			Classe.....
Nom de l'école où <u>devrait aller l'enfant</u> : www.espace-citoyens.net			
Maternelle			
Elémentaire			

ÉTABLISSEMENT OÙ ÉTAIT SCOLARISÉ L'ÉLÈVE L'ANNÉE SCOLAIRE PRÉCÉDENTE : _____

NOM et PRÉNOM DU PARENT 1 OU TUTEUR LÉGAL DE L'ENFANT : _____

ADRESSE : _____ Tél. : _____

Email : _____

PROFESSION : _____ LIEU DE TRAVAIL : _____ Tél. : _____

HORAIRES : _____

NOM et PRÉNOM DU PARENT 2 : _____

PROFESSION : _____ LIEU DE TRAVAIL : _____

HORAIRES : _____ Tél. : _____

AUTORITÉ PARENTALE : conjointe parent 1 parent 2 alternée

FRÈRES ET SŒURS

Nom	Prénom	Age	Établissement fréquenté	Classe
.....
.....
.....

MOTIFS PRÉCIS DE LA DEMANDE : (à compléter par les parents)

000

Joindre obligatoirement les pièces suivantes :

- 1) Document relatif à l'état-civil de l'enfant (acte de naissance ou livret de famille)*
 - 2) Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz ou autre, bail)*
 - 3) Selon le motif : Ex : garde de l'enfant*
{Attestation d'emploi des responsables légaux ou copie fiche de paie}
{Attestation sur l'honneur de la personne assurant la garde et justificatif de son domicile}

N.B. Les dossiers seront examinés par une commission et les décisions seront notifiées aux familles dans la seconde quinzaine du mois de juin **par courrier**.
En l'absence de tous les justificatifs nécessaires, les demandes ne seront pas traitées.
Les dossiers retournés après le **07 mai 2021** seront étudiés au début du mois de septembre.